

OUTILS À RIVETER

PINCE À RIVETER Ø2.4 à 5.0mm



55€ H.T
Réf : R200

PINCE À SERTIR M3 à M8



99€ H.T
Réf : N200

3x

MOINS D'EFFORTS
qu'une pince à levier
classique

PLUS PERFORMANTE

2x

PLUS COMPACTE
seulement 30 cm de long

PLUS LÉGÈRE



RIVETEUSE SUR BATTERIE

ELEMENT
FIVE 5



775€ H.T
DONT éco-taxe 0,42€ TTC
Réf : FIVE-2XBAT



FICHE PRODUIT

min.
Ø 2.4 mm
max.
Ø 5.0 mm

DESIGNED IN FRANCE BY
Scell-it



UNIQUE
Un design innovant signé Scell-it
pour s'adapter au mieux aux besoins
de l'utilisateur.

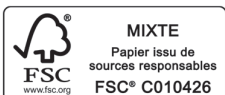


LIVRÉ EN
COFFRET RIGIDE



PRATIQUE
LED éclairant le rivetage, indicateur
de charge de la batterie et bol
récupérateur amovible.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles du 1^{er} septembre au 30 novembre 2018. Toutes les références de ce catalogue ne sont pas systématiquement commercialisées dans toutes les agences de votre distributeur du Réseau SOCODA. Si l'un des articles venait à manquer, nous nous engageons à vous proposer le même article ou son équivalent dans les plus brefs délais.



MIXTE
Papier issu de
sources responsables
FSC® C010426



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
Groupe Socoda
et Ecofolio.

Ne pas jeter sur la voie publique. Photos et dessins non contractuels. Chaque société de Groupe SOCODA étant indépendante, fixe librement ses prix de vente. Ces prix sont des prix indicatifs et maxima dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'erreurs typographiques ou d'impression. Caractéristiques données à titre indicatif et sans engagement. Nous avons commandé les articles en promotion en quantité suffisante. Chaque distributeur du Réseau SOCODA gérant individuellement ses approvisionnements, il est possible que certains conditionnements ou produits ne soient pas disponibles sur tous les points de vente. Pour les marques non distribuées localement, nous vous proposerons des articles d'autres marques de qualité équivalente. Les prix indiqués dans ce document sont susceptibles d'être modifiés sans préavis en fonction des variations des matières premières. De même toutes les dimensions ne sont pas reprises dans cette brochure. Consultez votre distributeur !
EOD contribution - Mention DEEE - Article 17 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005, oblige les producteurs à informer les acheteurs, par une mention particulière, distinct du prix de vente, du coût correspondant à l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques. Toutefois cette obligation ne concerne que les déchets "ménagers" c'est-à-dire provenant des particuliers ou assimilés. Les produits mentionnés dans ce catalogue sont conçus, fabriqués et destinés à des professionnels. Ils ne sont donc pas soumis à l'obligation d'affichage de l'éco-participation, et pour cette raison, les prix mentionnés ne l'indiquent pas. Toutefois l'acheteur de ces produits est le seul en mesure de savoir à quels utilisateurs finaux il les destine. S'il estime que ses achats n'ont pas une vocation exclusivement professionnelle, et peuvent notamment faire l'objet de revente à des particuliers, il lui appartient de formuler auprès de son fournisseur, une demande de facturation de l'éco-contribution. Ce papier est issu de bois provenant de forêts et de plantations gérées de façon durable, il est exempt d'acide et est entièrement recyclable.



Notre indépendance fait la différence